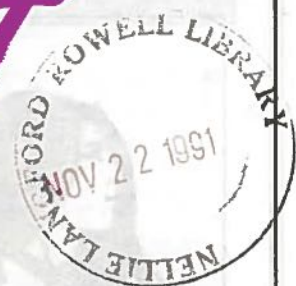


FEMINIST ACTION



NEWS FROM THE NATIONAL ACTION COMMITTEE ON THE STATUS OF WOMEN

P R E S I D E N T ' S L E T T E R

THE TIME IS RIGHT TO END THE VIOLENCE

Two decisions over the summer will shape the struggle to end male violence against women over the coming months. The Supreme Court decision to strike down the "rape shield" law is a major step backward in the fight to end violence against women. Women across the country reacted with outrage at the Court's decision to strike down the law that gave rape victims minimal protection in the courts from defence attorney's who sought to discredit them through the introduction of their sexual history. The majority judgment gives judges discretion in deciding what testimony concerning sexual history is relevant. The decision of the NAC AGM to focus our anti-violence campaign on mandatory judicial education and the removal of judges from the bench who make sexist remarks in sentencing is even more important in the context of this Supreme Court decision.

Whatever substitute legislation may be drafted, the issue of a more representative and less sexist judiciary is essential in the struggle to end violence against women. We

must also demand that at least 50% of new judges appointed be female; a more open process of appointing judges, and a majority of lay people, representative of the community be on judicial review committees (responsible for disciplining judges).



Over the coming weeks NAC will be working with LEAF and other women's organizations to look at possible substitute legislation or other legal means for counteracting this disastrous Supreme Court decision.

The establishment in August of the Canadian Panel on Violence Against Women will also have a major impact on work against violence. The composition of the panel is very close to what women's groups demanded for a Royal Commission. While many women's groups are understandably sceptical, NAC feels that the panel can be a vehicle for raising strong demands for government action as well as a mechanism for mobilizing public opinion to

continued on page 2

VIOLENCE AGAINST WOMEN

PAGES 3 to 9



SECRETARY OF STATE STRIKES AGAIN!

The Original Women's Network started broadcasting a program entitled "Not Vanishing" on a Winnipeg radio station in March 1990. The program has been very successful. Skill, dedication and lots of volunteer work had resulted in a weekly radio program on aboriginal women which ran on Saturdays. Thanks to persistent efforts, costs were only \$228. for each hour-long program.

However, Secretary of State funding has been scheduled to be cut off in September of 1991. To protest write, fax or phone the office of the Secretary of State and/or send donations to:
The Original Women's Network
356A Stella Avenue
Winnipeg, Manitoba R2W 2T9

THE TIME IS ...

continued from page 2

make the issue of violence against women a top political and social priority.

NAC is demanding that the panel form an advisory committee of national women's organizations to structure ongoing consultation with the women's movement. The panel's co-chair, Pat Marshall, is strongly supporting this proposal.

At the same time, it is essential that we do not let the Federal Government off the hook in demanding action to end violence against women NOW. The report from the Parliamentary sub-committee on violence against women, entitled "The War Against Women", has a number of excellent recommendations which the government can act on immediately (see page 9). We must continue to organize for increased funding for

shelters and sexual assault centres, major reforms to the judiciary, improved public education at every level, especially in the schools and a zero tolerance for sexual abuse and harassment in every institution.

It seems to me that it is time to really mobilize women on this issue. Take Back the Night marches and the Day of Commemoration on December 6th provide two opportunities to vocally and visibly show the determination of women to end the scourge of violence we face every day. We should also take the lead from women in Vancouver and organize demonstrations and pickets at the courthouse of any judge who makes sexist remarks in sentencing. Public support for strong action to end violence against women is growing. It is time for all sectors of the women's movement to unite in a major effort to end violence against women.

JUDY REBICK,
President

FEMINIST ACTION

Vol. 6 No. 1B
October 1991

FEMINIST ACTION is a publication of the National Action Committee on the Status of Women (NAC), 57 Mobile Drive, Don Mills, Ont. M4A 2P3

ISSN 0831 - 3377
Second Class Mail Registration Pending

This issue is published with the collaboration of members of the National Executive Board and Staff of NAC.

EDITORIAL COMMITTEE: Gisèle Caron, Lynn Kaye, Madeleine Parent, Michelle Séguin, Jodi Whyte, Jan Wood

TRANSLATORS: Claudine Vivier, Madeleine Parent, Michelle Séguin, Linda Ballantyne.

LAYOUT: Claire Baron

CREDIT ILLUSTRATIONS: MATCH International Centre

PRODUCTION AND DISTRIBUTION: Public Service Alliance of Canada (PSAC) and the Federation of Women Teachers Associations of Ontario

PRINTING: Public Service Alliance of Canada (PSAC)

FEMINIST ACTION is published five times a year.

SUBSCRIPTION RATES:
Friends of NAC, \$40.00
Friends on low income, \$20.00
Institutions, U.S., Overseas, \$25.00

RENEWAL

It is very costly to send several renewal notices. We are asking you to show your support by renewing your Friends of NAC or subscription status today.

NAC ACKNOWLEDGES WITH THANKS THE FINANCIAL SUPPORT OF THE PUBLIC SERVICE ALLIANCE OF CANADA AND THE FEDERATION OF WOMEN TEACHERS ASSOCIATIONS OF ONTARIO FOR THE PRODUCTION OF FEMINIST ACTION.

MEETING OUR NEEDS: ACCESS MANUAL FOR TRANSITION HOUSES

SHIRLEY MASUDA,
DAWN Canada*

Women with disabilities are not really women according to some transition house workers. This was revealed in comments of the workers in a national survey by DAWN CANADA: DisAbled Women's Network Canada on the accessibility of transition houses and women's shelters. "Our clientele is specifically women who are victims of conjugal violence thus we do not serve disabled people", "Not enough staff to deal with disabilities with children", "Staff not trained in medical concerns", express some of the attitudes in the written survey. In the personal visits to the shelters by the researchers we were told over and over again that disabled women should go to places that look after "the disabled".

Terminology used when referring to women with disabilities again was very depersonalizing - "the disabled", "disabled persons", "mentally retarded", "deaf and dumb", "wheelchair bound", "the physically challenged", and "the differently abled". The words themselves are isolating, making us different and less deserving of help than non-disabled women.

Although the impersonal descriptive terms are hurtful and degrading, it is the degendering of women with disabilities that accounts for much of the resistance to making transition houses accessible. This castration of women with disabilities eliminates the need for accessible services. When we become asexual we become incapable of relationships and are no longer at

**Shirley Masuda is a researcher and project coordinator for DAWN CANADA. She has worked on the Violence Project for the last four years. Shirley does training sessions and speaking engagements on the issues of violence against women and children with disabilities. She may be contacted at DAWN, 10401 Finlayson Drive, Richmond B.C. V6X 1W8 (604) 273-7239.*

risk of being abused. We become our disabilities and the reality of our abuse is denied by the lie of the disability castration myth. Nevertheless, we are women, born female and with the female experience of growing up.

The results of our research show that 42% of women with disabilities are physically and sexually abused, 64% are verbally abused, a female child born with a disability has a 52% chance of being abused throughout her life, girls with disabilities are more likely to be abused than non-disabled girls and women and girls with multiple disabilities are multiply abused. These results do not even include women of children who were institutionalized.

Further research shows that women and children with disabilities are abused in the same ways as non-disabled girls and women, with the exception that we

have more abusers and are abused more often. It is through the work of DAWN CANADA that the meaning of family has been recognized to include care givers, medical personnel, home makers and other support workers, who, in many cases, are more a part of our lives than our genetic families. Abuse is about the powerful abusing the powerless and we are even more vulnerable because of our disabilities.

In spite of the appalling statistics of violence in the lives of

women and children who have disabilities, only 14% of the transition houses and women's shelters in Canada are wheelchair accessible and none are accessible to women with other kinds of disabilities. Although we must concentrate on the negative to make changes we cannot forget the women who have helped us and who have asked for our help in becoming accessible. We were welcomed into the shelters when we were doing the survey and we were welcomed back to do workshops

WE BECOME OUR DISABILITIES AND THE REALITY OF OUR ABUSE IS DENIED BY THE LIE OF THE DISABILITY CASTRATION MYTH.

continued on page 4

BILL C-17: Still not far enough

ANNE MCGRATH,

Co-Chair of the Committee on Male Violence Against Women

Gun lobbyists have stepped up their efforts to defeat Bill C-17 which is currently under review by a Legislative Committee. NAC, the Coalition for Gun Control and other gun control advocates have been urging the committee to consider amendments to strengthen the proposed legislation. The federal government's last attempt at strengthening gun control legislation came as a result of the massacre of 14 women at the École Polytechnique in December 1989. However, even this feeble attempt at a response to the misogynist massacre was unsuccessful as the government came face to face with the pro gun members of their own party. The views of the 10% of Canadians who own guns were well represented in the Tory caucus, particularly from Alberta MPs, and the desire of the over 80% of Canadians who want stricter gun control was ignored. The legislation was shelved after referral to a committee which refused to hear from NAC and other women's organizations and which relented only under pressure to hear from the families of the 14 murdered women and the students at the École Polytechnique.

The legislation that is now under review does take us in the direction of more controls but it does not go far enough. Not surprisingly, it does not address misogyny

or the inequality of women. The legislation must be strengthened to make the requirements for obtaining a Firearms Acquisition Certificate(FAC) more stringent and to make gun owners responsible for the real costs of obtaining and maintaining FACs. NAC has called for the 28 day waiting period to obtain a FAC to be used to thoroughly screen applicants; the screening should include community checks. Since so many crimes against women go unreported we believe that community checks are essential. Community checks may assist in identifying whether an applicant is known or suspected of being a perpetrator of violence against women. Those doing the screening should be trained about issues involving violence against women. Again, all the costs associated with this should be recovered by the fee for a FAC. Other recommendations in the NAC brief concern the banning of military and para-military weapons, registration and storage of weapons and a firearms amnesty to reduce the number of weapons being registered.

NAC representatives will be appearing before the Legislative Committee in October. If you would like a copy of the NAC brief written by Paula Rochman contact the NAC office.

MEETING OUR NEEDS...

continued from page 3

with the staff on how to make their services accessible to us. We also remember those women who carried women who use wheelchairs into their shelters, gave up the living room for a place to sleep, brought in a portable commode and worried about the woman's lack of privacy rather than their own inconvenience.

It is with the help of these women that we have been able to write a manual, *Meeting Our Needs: Access Manual For Transition Houses*, on how to make space, attitudes and services accessible to women with all kinds of disabilities. We are asking transition houses and women's shelters to actively recruit women with disabilities to be on their boards of directors and to work as staff women in the shelters. It is our hope, that by working together, the reality of violence and the fear of violence for women who have disabilities will be recognized and that accessibility will become a priority with every shelter in Canada.

It is no longer acceptable for men to speak for women, for white women to speak for aboriginal women and for middle class women to speak for poor women, and it is no longer acceptable for non-disabled women to speak for

disabled women. We come from a different reality and we will define who we are and what our needs are and we will speak with our own voices. DAWN CANADA has made a commitment to all women with disabilities that we will continue our work until every women's shelter and crisis centre in Canada is totally accessible to women with all kinds of disabilities.

The women of DAWN CANADA and the local DAWN groups have the expertise that is critical to providing full accessibility. We want to be a part of the process of making transition houses and women's shelters accessible to women with all kinds of disabilities. And, we want to be included in the work of providing services to women who are abused, because we are those women.

Copies of *Meeting Our Needs: Access Manual For Transition Houses* are being made available to all transition houses and women's shelters in Canada through funding from the Family Violence Prevention Division, Health and Welfare Canada. Anyone wishing to purchase a copy of the manual may send a cheque for \$15.00 to DAWN CANADA: DisAbled Women's Network Canada, Meeting Our Needs: Access Manual for Transition Houses, 4 Wamer Avenue, Toronto, Ont. M4A 1Z3. Phone (613) 288-8147 (Voice, TDD or FAX).

AN UNTOLD STORY: The MacKenzie Valley

JODI WHYTE,

Member of the Aboriginal Women's Committee

Awoman is beaten. She has a black eye, the left side of her chin and her left arm are a mass of green-yellow bruises. She has a burn on her forearm from the wood stove.

Her husband has left the house. She went to see the counsellor a few weeks ago, after the last beating, and she knows she should call now. They talk and a decision is made to call the RCMP and have charges laid. This is done. They are very nice to her, they take her to the nursing station, bring her tea; they take some pictures of the bruises and the burn.

The RCMP tell her that her husband has been picked up and will be charged, but they will have to let him go in about an hour. They suggest that she and her two kids stay somewhere else. There is no shelter or transition house. She calls her sister, who reluctantly takes her in. The sister lives in a two bedroom house and has three children of her own. They all squeeze in for the night.

The next day she goes to see the counsellor. He tells her she did the right thing. He also tells her that she is eligible for social assistance and housing.

According to the government mandate this is true, but the fact is that there is no extra housing in town. Many homes already contain two, sometimes three, families. She has to continue to stay with the sister and her sister's husband and kids.

Three weeks have passed and life is very stressful.

Everyone is quiet around her. Those who aren't quiet lecture her. Her sister's husband thinks she has betrayed her husband and is destroying the family. The band office has been to talk to her and told her she should not appear in court. It will only mean the end of her family. Her sister is finding it difficult to be supportive with all the outside pressures, the crowded house, and her brother-in-law phoning and banging on the door.

A month has passed and the preliminary trial date has arrived. A plane lands, and a judge, clerk, Crown prosecutor, a court worker and a defence attorney get off and turn the community centre into a court room.

Her husband is talking to his lawyer. She asks the court worker when her lawyer will arrive. She is told that she doesn't need a lawyer because the Crown, who represents the country, will help her tell her story. A man approaches her and introduces himself as the Crown. He asks if she is okay and did she make and sign this statement. "Yes, yes" she says and he leaves.

Her husband pleads not guilty, and a new trial date is set. The new date is six weeks away. This is good, the court worker tells her - it's usually a much longer wait. She cannot figure out what is so good about living in a two bedroom house with three adults and five children for another six weeks while she's being lectured by half the town and, as she is told, ruining her family.

The six weeks pass. The court date arrives, the plane arrives, and she goes to the community centre to ask the man who represents the country what will happen. He isn't there. She sits in the corner and waits. A woman comes to her and introduces herself as the Crown. She asks how she is, and if she is ready to tell her story. She says she is ready. She asks the Crown what will happen. The Crown assures her that her husband will be found guilty of assault.

The Crown does not tell her that he will likely only get a \$200 fine and be released on the condition that he keep the peace. She doesn't ask where she is living or if she knows that she is entitled to apply for sole possession of the house, and that she can get a lawyer through legal aid to advise her. The court worker would tell her, except the court worker, who landed with the plane, has fourteen



continued on page 6

19 YOUNG WOMEN MASSACRED IN KENYA

ANNE MCGRATH,
Co-Chair, Committee
on Violence against
Women



UNTOLD STORY ... *continued from page 5*

other people to speak to as well. The counsellor would tell her, except that he is an alcohol and drug counsellor and he has only had a one day seminar on family violence.

She tells her story. She cries a lot. She is nervous and upset and hasn't had much sleep for weeks. The judge says that her husband hit her without her permission and fines him \$200 and tells him he can't hit her for a year. Then they tell her she can go.

She leaves the court room alone because no one wants to be associated with a woman who breaks up a perfectly good family. She returns to her sister's house and has tea. Her sister asks her if she will be going home now. She says she has no choice. It was awful being hit and screamed at by one person, but by a town, it's much worse. And her husband doesn't work and hasn't for six months and so he won't be able to pay the fine. If he doesn't he'll go to jail and then everyone will be even more upset with her.

She hasn't anywhere else to go. Once she went to Yellowknife for medical treatment, but she hasn't been anywhere else. Yellowknife is a city and she doesn't think she can adjust to that, nor does she know how she would get there. There are no roads. And she always hears that there is very little housing there and that a two bedroom apartment would cost her \$1500 a month.

She packs her things. She takes the kids home. He cannot pay the fine, but she can. She did it once before when he was charged with driving his truck while drunk. She pulls out her sewing basket and some beads and starts to decorate the moccasins she has made. She will have to make a lot of moccasins to earn the \$200. But she has two months - she can do it - she's done it before.

[from "Gossip", Published by Canadian Arctic Resource Committee]

The murder of 19 young women students at a Kenyan boarding school didn't make much news this summer. But despite mass media neglect of the tragedy women around the world gathered in vigils during the summer to mourn the 19 dead and 75 injured in an attack precipitated by the male students anger over the refusal of the women to participate in a sports protest. Survivors of the massacre stated that many of them had been raped and it appears that the 19 dead women were suffocated. Once again debate has surfaced over whether it was an isolated event of "murderous insanity" or whether it is part of the "war against women". MATCH International Centre coordinated Canadian vigils and clearly expressed the need to lift the veil of silence which surrounds the crime of "genocide".

NATIONAL DAY OF REMEMBRANCE AND ACTION ON VIOLENCE AGAINST WOMEN

AT TIME OF WRITING, BILL C-202 ON A NATIONAL DAY OF REMEMBRANCE AND ACTION ON VIOLENCE AGAINST WOMEN, TO BE COMMEMORATED ON DECEMBER 6, IS EXPECTED TO PASS THIRD READING ON OCTOBER 1 AND TO GO TO THE SENATE. SINCE THE BILL IS SPONSORED BY THE THREE PARTIES (DAWN BLACK - N.D.P., MARY CLANCY - LIBERAL AND MARY COLLINS - CONSERVATIVE) THERE IS A GOOD CHANCE THAT IT WILL BE IN FORCE BY DECEMBER 6 OF THIS YEAR.

NAC WISHES TO EXPRESS ITS SUPPORT TO POSTAL WORKERS (CUPW) AND FEDERAL PUBLIC SERVICE WORKERS (PSAC) IN THEIR CURRENT STRUGGLE FOR GOOD-FAITH BARGAINING AND A FAIR COLLECTIVE AGREEMENT.



LESBIAN VIOLENCE : Breaking the Silence

DONNA CAMERON,
Co-Chair - Lesbian Issues Committee

No one deserves to be abused. Abuse can be physical, sexual, emotional or psychological. Abuse often occurs in a predictable cycle of violence. The purpose of abuse is to maintain control and power over one's partner. The abused person feels isolated, afraid and usually convinced that the abuse is their fault.

Thirty to forty percent of all heterosexual women experience abuse in their intimate relationships. Unfortunately, studies in the United States now show that the statistics for lesbian couples are similar! It is not an easy topic to discuss and many women's groups have successfully avoided dealing with the issue for many years. There are many instances of battered lesbians being turned away from transition houses and battered women's shelters. Some shelters have even developed policies to ensure that they will avoid criticism when they turn away battered women.

The myths about violence in lesbian relationships abound and are all related to the kinds of misinformation which perpetuates homophobia in our society. Battering is never okay; it is not a question of "lovers quarrels" between equals and it is not just the business of that couple. It does affect others and it is destructive to our community and our society as a whole. We have learned the truth about battering in heterosexual couples, and we have worked hard to dispel the myths which kept women from making needed changes.

The problems experienced by battering lesbians are often different from the woman being battered by a male. The homophobia which keeps lesbians in the closet is a strong tool to ensure that abuse is not talked about or dealt with. But the results are as damaging to the lesbian as they are to the wife of the male batterer.

Unfortunately not much "hard data" exists on the topic of lesbian battering in Canada. Therapists, counsellors and transition house workers who do want to assist are hampered by the lack of information and discussion on the topic. Nonetheless, there is some information which may prove insightful and useful and so we offer the following reading list. If you know of other sources the Lesbian Committee would appreciate the information so that we may pass it on to others.



Charlotte Hewson

Abuse in Lesbian Relationships, Laurie Chesley and Donna McCaulay

Toronto Counselling Centre for Lesbians and Gays, 308-517 College St. Toronto, Ontario M6G 1A8 (a 32 page booklet)

Naming the Violence: Speaking Out About Lesbian Battering, by Kerry Lobel, Seal Press (1986), Seattle, Washington

Lesbian Couples by D.M. Clunis and A.H.Kid, Seal Press (1988) Seattle, Washington

Lesbian Battering Intervention Report, Monthly Publication of MN Coalition for Battered Women, 570 Asbury St. Suite 201, St.Paul Minnesota 55104

There are also several publications and periodicals where articles have appeared:

Rites, 2(9), "Picking up the Pieces: Surviving Whole. The Story of a Battered Lesbian"

Ms. Magazine: The World of Women, Sep/Oct 1990 and Nov/Dec 1990

Off our Backs, XVIII (10) Lesbian Battering Conference

Visibilities: The Lesbian Magazine, Mar/Apr 1989,

"Besides, She Loves Her"

Quota Magazine, 2(1) "Breaking the Silence: A Look At Violence in Lesbian Relationships"

AVALANCHE - PLACE AUX AMAZONES

Newsletter from the Regroupement Provincial des Maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. Vol.6 No 23 Montréal, Mars 1991

GUIDE LAVANDE

Publication lesbienne de Montréal.

It took us many years to develop resources to deal with abuse we knew was happening in heterosexual relationships — let's not wait that long to learn about the issue of lesbian battering. The silence must be broken.

VICTIM ONCE, VICTIM TWICE

This letter was written on behalf of the 110 women who attended the Violence Against Women workshop at this year's Annual General Meeting. Each of the 110 women signed the letter and encourage other women to write similar letters.

To the Commissioner of the RCMP - Bob Head

At the National Action Committee on the Status of Women's Annual General Meeting, women learned of the atrocious treatment our sister, Kitty Nowdluk, suffered at the hands of the RCMP.

The facts of the case are indisputable. Last June 7 (1990), Kitty suffered what many Canadian women suffer - she was raped and beaten by a man in her community, her home town of Iqaluit. She reported her assault to the police. Two weeks later she carried through with her plans to move to Surrey B.C. When a subpoena arrived instructing her to return to Iqaluit, it did not say her expenses would be covered. Kitty knew she could not afford to go. When she did not arrive, the Crown Attorney's office in Iqaluit issued a warrant for her arrest.

Kitty was handcuffed and arrested at her house. She spent the first night in the RCMP holding cell. Because the RCMP

escort from the NWT did not arrive for four days, she then spent three days in a cell block at the Burnaby Correctional Centre for Women, with no visits allowed.

She was then taken in handcuffs to Vancouver airport, flown to Yellowknife where she spent another night in an RCMP holding cell. The next morning her RCMP escort slept in, so they missed the plane to Iqaluit. There wasn't another flight for four days.

She was then flown to Ottawa, spent the night in the RCMP holding cell there, and flown to Iqaluit the next day. Kitty was not even allowed to shower before court. Handcuffed, Kitty was driven to the court house. En route, the police vehicle also picked up Kitty's rapist.

Kitty was never called to testify. Her attacker pleaded guilty and was sentenced to four years in prison.

When Kitty arrived back in Vancouver, she had been assured that the RCMP would provide transportation to her home. They refused and she waited alone at 10:30 at night on a dark highway.

Kitty lodged a complaint against the RCMP. It completed its internal investigation in April. NWT RCMP found the officer who slept in "tardy" and said Kitty should have been allowed to shower before trial. RCMP BC cleared all officers in the case.

We are outraged and sickened at these assaults on the dignity of our sister. We have no doubt that this is but one example of the treatment Inuit and Native women face at the hands of the police. Although the RCMP claim that Kitty's attacker had prior sexual assault convictions, and that they didn't want another rape, police forces in Canada have not demonstrated a commitment to sexual assault cases. We find it completely unacceptable that a woman be forced, let alone arrested, for not testifying. In any case, it is not

women's responsibility to end rape.

There is no question in our minds that regardless of the powers given to police under Canadian law, the RCMP were completely and entirely out of line in arresting a rape victim. Native and Inuit women

are particularly vulnerable to the abuses of the justice system. It is evident to us that the RCMP is guilty of blatant racism and sexism.

We entirely support Kitty Nowdluk and all Inuit and Native women in calling for a public apology to Kitty from yourself, and clear policies established to prevent this from happening again. Please respond as to your plan of action.

Sincerely,

Anne McGrath
Co-Chair NAC Committee -
Male Violence Against Women

ENOUGH IS ENOUGH!

CONSERVATIVES REJECT IMPORTANT REPORT ON VIOLENCE AGAINST WOMEN AT LAST MINUTE

FLORA FERNANDEZ ORTEGA,

Co-chair of the Committee on Male Violence Against Women

The House of Commons sub-committee on the Status of Women made public its report titled "War against women" dealing with violence against women. Although the report was adopted unanimously by representatives on the sub-committee (three Conservatives, one Liberal, and one NDP), an almost unprecedented manoeuvre by a few Conservative MPs, who were not members of the sub-committee, succeeded in preventing debate of the report in the House.

Last August 16th, the minister responsible for the Status of Women announced that a National Committee on Violence against Women was being set up. Although the committee's mandate is not as far-reaching as a Royal Commission of Inquiry, it nevertheless constitutes an important tool to fight the tragedy of violence against women. The committee has been given a mandate to assess the reasons for violence against women, its repercussions and frequency and submit a report by December 1992 after a 15-month consultation process involving the population, women's groups and 25 experts.

NAC urges its members to submit briefs at committee hearings so that feminist expertise in our women's groups is heard.

We have reproduced the main recommendations contained in the report "War against Women" with a view to helping you prepare your briefs.

1. Wage a national awareness campaign on violence against women underscoring its criminal nature and the importance of prevention. Respective governments must ensure that community resources are available to satisfy the increasing demand for services.
2. Organize mandatory courses in schools on the prevention of violence. Curriculum content should be rigorous, uniform and courses should deal with the issue of sexual equality. In high schools, institute media courses with a view to teaching students awareness of sexism in the media. Also, facilitate girls' access to sports and leisure programmes.
3. Set up mandatory awareness programmes on sexual equality for professionals, Crown prosecutors, health and social services employees and law enforcement officers. Programmes should be organized in cooperation with frontline organizations working with women victims of domestic violence.
4. Set up awareness programmes for judges on issues related to sexual equality. Programmes should be organized in cooperation with women working in that field.
5. Eliminate systemic barriers that prevent women from enjoying equal opportunities and job security.
6. Provide aide services that are accessible to all women who need them, ones that genuinely satisfy the individual needs of disabled, elderly, immigrant and visible minority women.
7. Publish research results on the effectiveness of current types of programmes for the treatment of violent men.
8. Develop a housing policy with concrete measures aimed at helping low-income persons and women who are unsafe in their own homes with a view to providing them with accessible and affordable housing.
9. Allow the courts to make it illegal, through court orders, for individuals accused of violence against their spouse or children to enter the family dwelling, and adopt measures required to ensure the protection of victims of violence as well as the implementation of court orders.
10. Ensure that law enforcement agencies adopt a policy

on mandatory filing of charges in the event of physical or sexual assault and make sure the RCMP complies completely with the policy.

11. Consult with women lawyers, organizations and other experts on issues touching on women's equality with a view to proposing legislation aimed at promoting equality in order to put an end to violence against women.

12. Given the inequalities suffered by women in our society, legislation should grant constitutional guarantees as regards equality.

13. That it no longer be made possible to plead a "mistake of fact" and "honest belief" at sexual assault trials (the accused honestly believes in the consent of the victim).

14. Amend legislation on divorce, taking domestic violence into account when granting custody and child visitation rights.

15. Reassess the issue of fire arms control: that possession of fire arms be considered a privilege; that persons judged guilty of a crime against another person or any other kind of serious offence be excluded; that the legal age be changed from 16 to 18; that authorization for semi-automatic weapons be limited; that munitions purchase be controlled through a purchase authorization licence; that a nation-wide data base on fire arms and owners be set up; that all assault weapons be withdrawn from circulation; that women and non-owners participate in setting standards regarding the storage of fire arms.

16. Set up a working group on domestic violence in native communities in consultation with native women and their organizations.

17. Set up a Royal Commission of Inquiry on violence against women.

As we know, this last recommendation seemed just too frightening for the Conservative government... In upcoming issues we will keep a close eye on the work of the National Committee on Violence against Women.

NWT GENDER BIAS REVIEW: HOPE OR APPEASEMENT

JODI WHYTE

Member of the Committee in Support of Aboriginal Women

When a British Columbia judge said that a three year old girl had contributed to her own victimization because she was provocative, women's groups across Canada were outraged. Women's groups in the Northwest Territories (NWT) joined their southern sisters in condemning such misinformed and abusive statements. But then NWT women have been fighting such statements for a long time.

Take for instance the judge who felt that a man had cause to kick and beat his partner because she refused to change a t-shirt he did not like. Or the judge who said that a 12 year old girl did not suffer psychologically from a multiple rape because she was mentally disabled. Then there was the most well publicized case of a judge who said in an interview that sexual assault in the north cannot be compared with those in the south because, unlike "southern co-eds", most northern women are drunk at that time. (This judge was cleared of any wrong doing by a female judge appointed from the Alberta Court).

These not so isolated incidents must be added to northern courts blatant disregard for the safety and dignity of northern, (primarily aboriginal) women. Courts arrive the morning of the trial, and often fail to even talk with the victims.

For some time now women in the NWT have been calling for a commission to investigate the gender bias of the courts. After much stalling Michael Ballantyne, Minister of Justice, has asked women to settle for a review to be conducted by Yellowknife lawyer Katherine Peterson.

While women are not satisfied at the refusal to set up a full commission, most are pleased with the appointment of Ms. Peterson. As past-president of the NWT Advisory Council on the Status of Women, a committed feminist, a long time northern resident, and a respected member of the legal community, Ms. Peterson is known to be nobody's pawn.

Most importantly, her review is shaping up to be a bit of a mini-commission in that it will both consult with the legal community and travel to the communities to hold public meetings (and private ones on request).

Many expect that Ms. Peterson's recommendations will be both pragmatic and compassionate and that they will strike a balance between what can realistically be accomplished and what commands immediate change. With few organized women's groups, thousands of miles and many languages to cross in order to communicate or

participate in direct action, and a government that began the process reluctantly, many women remain sceptical that the recommendations will be implemented.

Perhaps the brightest light at the end of this procedure is the fact that there is an election on the NWT and more women than ever before are seeking office. This is where the hope lies for the women who are now meeting with Ms. Peterson.

THE 52% SOLUTION: A Priority Campaign

Women make up 52% of the population of Canada yet account for 70% of the poor. Clearly women have a stake in choosing who will lead the next government of Canada.

The present government has been brutal to women. It has slashed social programs, cut the funding of women's groups, imposed unfair taxes on workers while providing tax breaks for the wealthy, and aggravated social and regional inequalities.

In the last election NAC and its member groups worked hard to inform Canadians about the perils of the Conservative agenda and particularly about the Free Trade Agreement. This year, at the AGM, the delegates voted for three priority campaigns and made The 52% Solution - an election campaign plan - one of them.

In effect the campaign will seek to motivate and help organize for the next election. NAC believes that Canada can be both prosperous and fair. We believe that the women of Canada can work together to develop an alternative vision and elect a government that believes, as we do, in:

- the inherent right to self-determination for aboriginal people
- the inherent right to self-determination for Quebec
- the maintenance and enhancement of an equitable social security net
- the elimination of racism

Women's groups and individuals must participate. To find out what is happening in your area call either your regional representative or the NAC National Office.

CITIZEN'S INQUIRY

(Into defense and security policy)

Mid September through October

Sponsored by: NAC, Assembly of First Nations, Canadian Peach Alliance, Greenpeace and the Canadian Labour Congress

National Action Day - October 26

Sponsored by: Action Canada Network

NOVA SCOTIA

To date this year five women have been murdered in Nova Scotia by either their male partner or an unknown male. In addition, there has been an increase in the reported cases of violence against women by university professors, doctors and other professionals in positions of power and influence.

Despite the increase in the number of reported cases and the obvious crisis that women face, the courts continue to send out the message that the justice concerns of women are not important. They do so by being lenient and inconsistent. The message must change.

Hope Fraser,
Regional Representative

NORTHERN B.C. / YUKON

The Chetwynd Women's Resource Centre, in association with the local college, held a Women's Issues Retreat Weekend at the beginning of July. It was a great experience, and all the women were glad they had the opportunity to network with each other. The two days of workshops consisted of lectures on the effects of religion and a patriarchal society on women's issues. Everyone left wanting to read more, do more and get together more to discuss their increasing awareness.

Also, the Fort Nelson, Fort St. John and Chetwynd Women's Centres are cooperating to sponsor a Community Response to Family Violence Seminar based on the Duluth Model. This model brings together all community services and organizations involved in wife assault, including the police and the courts, to sensitize them to the dynamics of wife assault and the need to sentence offenders to mandatory counselling and/or jail time to make him accountable for his crime. This event was scheduled for mid-September.

Further north, members of the Yukon Status of Women Council have been working since last spring on a new structure that is more efficient and productive to the Council. The dynamics are such that members are free to work on issues of concern to them rather than getting

bogged down with administrative trivia. There are just three women that tend to the necessary functions and everything else is directed by "Collectives" such as: Violence Against Women, Lesbians, Women with Disabilities, Media Watch and the Optimist (a quarterly publication). The result of this new structure is increased participation and enthusiasm which will naturally lead to a stronger lobby group for feminist issues in Yukon.

Linda White France and Jan Wood,
Regional Representatives

QUEBEC

Solidarité Populaire Québec on Tour - Let's Talk About Violence Against Women

A People's Commission, sponsored by Solidarité Populaire Québec will conduct a listening tour of regions with public meetings in December. The Commissioners would like to hear the views of community organizations, unions and other democratic groups and individuals concerned about the need for social justice. The views of participants will be sought on ways and means of combating poverty and the consequences of social inequalities and of building a better Quebec. The tour will provide an occasion for women's groups - each in their own region and throughout Quebec - to tell our government and society it is high time they take their responsibility on the issue of violence against women. It will also be an occasion to speak up on equity in the work place, child care, the double (triple) obstacles in the way of women of minorities, the demands of Aboriginal women, of the spread of poverty and so on. Women's groups have solutions to all of these problems - let us talk about them!

[Solidarité populaire Québec is a coalition of one hundred community groups, unions and groups that take a stand for social justice. A group need not be a member of SPQ to participate. For information, call 514-598-2000].

Madeleine Parent,
Regional Representative

ALBERTA

I am writing this amid a season of major setbacks with the "rape shield" law, violence on picket lines and rash judicial decisions that astound even the cynics. A recent Alberta decision gave a suspended sentence and 500 hours of community service work in a Sexual Assault Centre to a perpetrator of sexual assault. Another held both spouses equally responsible in a wife assault where she was beaten and choked and retaliated by pulling his hair and punching his nose. We need some good news!

At the time of writing women's groups were planning major Take Back the Night events that will be bigger and better than ever. Voice Against Violence Against Women, planning the event in Calgary, succeeded in getting significant donations-in-kind from the business sector. They perceived this result as growing recognition and support for work around violence and recommended to other groups to try again even if it has been unsuccessful in the past.

A significant victory for all of us was the recommendation to the Health Discipline Board tabled in the Alberta Legislature announcing the government's intention to bring in midwifery legislation. The recommendations reflect the requests and concerns of the Alberta Association of Midwives. An important breakthrough. The Alberta Association of Midwives will continue its work to ensure that resulting legislation reflects our needs. Financial support is needed.

Action Canada (Alberta) is growing throughout Alberta - I hope that you are participating and supporting these activities. It is sometimes difficult to work in coalitions where the style of work is different from ours, but it is crucial to our political success that we find ways to be comfortable and effective in solidarity movements. I would be very interested in hearing from you if you have ideas or suggestions for other women - we should support each other while we work with the broad diversity of constituencies opposing the Tory agenda.

Yvonne Stanford,
Regional Representative

NAC ANNUAL GENERAL MEETING

JUDY REBICK,
President

This year's NAC Annual General Meeting marked a critical step forward for the women's movement in Canada. NAC adopted a new position on the Canadian constitution that permits unity among Quebecois, aboriginal, visible minority women and women in every region of the country. In addition, the AGM voted unanimously for mandatory affirmative action in elections to the NAC Executive, designating all member-at-large positions and one vice-presidency for under-represented groups (aboriginal women, immigrant



women of colour, women of colour and women with disabilities).

Solidarity and Diversity, the theme of the meeting, was displayed in every discussion and event. A strong women of colour caucus provided leadership on a variety of issues. Aboriginal women led the discussion on the constitution.

Lesbian visibility has never been stronger. Trade union women also played a more significant role at this AGM. Regional representation was also better. Delegations from BC and Alberta were particularly large.

The AGM passed in near unanimity a series of organizational resolutions and constitutional amendments, prepared by the Executive and the BC Working Group on organizational change. Some resolutions focus on clearer priorities for NAC's work on campaigns.

A one day conference, examining the major issues facing the AGM was tremendously exciting. Women were able to examine some of the key issues facing the AGM, NRTs, Constitution, Free Trade, Violence against Women, in a more relaxed atmosphere. Panels of activists and experts provided a stimulating and educational presentation of the issues.

Another feature this year was feminist culture. Poets and singers entertained us in between sessions providing an important note of balance to the proceedings.

NATIONAL ACTION COMMITTEE EXECUTIVE BOARD 1991-92

President Judy Rebick
Vice presidents Marianne Alto
Anne McGrath
Marion Mathieson

Secretary Shelagh Day
Treasurer Ann Rowan

REGIONAL REPRESENTATIVES

Newfoundland-Labrador Vacant
New Brunswick Pauline Roy
Nova Scotia Hope Fraser
Prince Edward Island Madrien Ferris
Quebec Madeleine Parent
Susan McGee
Northern Ontario Vacant
Southern Ontario Sandra Delaronde
Manitoba Nayyar S. Javed
Saskatchewan Yvonne Stanford
Alberta Donna Cameron
South/Central B.C. Linda White France
Northern B.C./Yukon Reanna Erasmus
North West Territories
P.S. Regional Reps may be contacted by phoning the NAC office.

MEMBERS AT LARGE

Judi Kwa Molas Johnny Yukon
Flora Fernandez Ortega Québec
Sunera Thobani British Columbia
Salome Loucas Ontario
Felicita O. Villasin Ontario

NAC STAFF Ottawa Office

323, Chapel St.
Ottawa, Ont. K1N 7Z2
Tel (613) 234-7062

Liaison officer Huguette Léger

Toronto Office

57 Mobile Drive
Don Mills, Ont M4A 2P3
Tel: (416) 759-5252
Fax: (416) 759-5370

Executive Coordinator Alice de Wolff
Accounts Administrator Sue Birge
Resource Development Officer Martha McGloin

Information Officer & Membership Coordinator Monique Deveaux
Secretary Marion Bloom

Direct Mail Data-base Coordinator Jeri Stubbings
Receptionists Lucie Dubuc
Henriette Rochon Ford



ACTION FÉMINISTE

NOUVELLES DU COMITÉ CANADIEN D'ACTION SUR LE STATUT DE LA FEMME



LETTRE DE LA PRÉSIDENTE

LE TEMPS EST VENU D'ÉLIMINER LA VIOLENCE

L'été a été marqué par deux événements qui vont orienter notre lutte contre la violence faite aux femmes dans les prochains mois. Tout d'abord, le jugement de la Cour Suprême invalidant les dispositions du Code criminel protégeant les victimes de viol, constitue un recul majeur pour la lutte contre la violence faite aux femmes. Partout au Canada, les femmes ont protesté avec véhémence contre la décision de la Cour Suprême de renverser les dispositions de la loi qui assuraient aux victimes de viol une protection minimale face aux avocats de la défense qui cherchaient à les discréditer en invoquant leur passé sexuel. A la majorité, la Cour rétablit le pouvoir discrétionnaire des juges pour évaluer l'admissibilité des preuves touchant le passé sexuel de la victime.

La décision de notre Assemblée générale de centrer notre campagne contre la violence sur des programmes d'éducation obligatoires à l'intention des magistrats et sur la suspension des juges qui émettent des remarques sexistes au moment du prononcé de la sentence, prend encore plus de poids dans le nouveau contexte créé par la décision de la Cour Suprême. Quelle que soit la nouvelle législation qu'adoptera le gouvernement, la question d'une magistrature plus représentative et

moins sexiste reste essentielle pour combattre la violence faite aux femmes. Nous devons aussi réclamer qu'au moins 50% des juges nouvellement nommés soient des femmes; demander que le processus de nomination des juges soit plus ouvert, et revendiquer la présence d'une majorité de non-juristes

représentant la population, sur les comités de discipline de la magistrature. Dans les semaines qui viennent, le CCA envisagera avec le FAEJ et d'autres organismes de femmes des législations possibles et d'autres outils juridiques pour contrer les effets de ce jugement catastrophique de la Cour Suprême.

UN NOUVEAU COMITÉ NATIONAL SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

La mise sur pied, en août dernier, du Comité national sur la violence faite aux femmes aura lui aussi un très grand impact sur notre travail. La composition du comité est très proche de ce qu'avaient demandé les groupes de femmes quand ils réclamaient une commission royale d'enquête. Bien des groupes de femmes demeurent sceptiques, ce qui est compréhensible, mais le CCA estime que ce comité peut constituer une bonne tribune pour



suite à la page 2

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

PAGES 3 A 9



Le Secrétariat d'État frappe encore!

En mars 1990, le Original Women's Network commençait à diffuser une émission intitulée "Not Vanishing" ("Nous sommes toujours là") sur les ondes d'une station de radio de Winnipeg. Cette initiative a été couronnée de succès. Cette émission hebdomadaire sur les femmes autochtones, diffusée le samedi, a été rendue possible grâce au professionnalisme et au dévouement de ces femmes, sans compter d'innombrables heures de travail bénévole. Grâce à ces efforts, chaque émission d'une heure ne coûtait que 228\$.

Mais les subventions du Secrétariat d'État seront coupées en septembre de cette année. Pour protester contre cette mesure, vous pouvez écrire ou téléphoner au Bureau du Secrétariat d'État et/ou envoyer un don à l'adresse suivante:
The Original Women's Network
356 A Stella Avenue
Winnipeg, Manitoba R2W 2T9

LE TEMPS EST VENU ...

suite de la page 2

réclamer avec force l'action du gouvernement; elle peut aussi nous servir pour mobiliser l'opinion publique et faire du problème de la violence faite aux femmes une priorité politique et sociale.

Le CCA demande que le Comité national mette sur pied un comité consultatif des organisations nationales de femmes pour assurer une consultation suivie avec le mouvement des femmes. La co-présidente du Comité, Pat Marshall, appuie vigoureusement cette proposition.

Mais il est en même temps essentiel de ne pas laisser le gouvernement fédéral se tirer d'affaire; il doit agir pour éliminer la violence faite aux femmes. Le rapport du sous-comité parlementaire sur la violence faite aux femmes et intitulé "La guerre contre les femmes" contient un certain nombre d'excellentes recommandations que le gouvernement peut mettre en oeuvre dès maintenant (voir autre article page 9). Nous devons continuer à nous mobiliser pour que l'on augmente le financement des centres d'aide aux victimes de viol et des maisons

d'hébergement, pour que l'on réforme l'appareil judiciaire, qu'on améliore l'éducation du public à tous les niveaux, en particulier en milieu scolaire, et pour que toute violence et tout harcèlement soient strictement bannis de toutes les institutions.

A mon avis, c'est vraiment le moment de mobiliser les femmes sur cette question. Les manifestations "femmes, reprenons la nuit" et les commémorations organisées autour du 6 décembre nous fourniront l'occasion d'exprimer haut et fort notre détermination à mettre un terme au fléau de la violence que nous subissons tous les jours. Nous devons aussi prendre le relai des femmes de Vancouver et organiser des manifestations et des lignes de piquetage devant les tribunaux où siègent des juges qui ont émis des commentaires sexistes. Les actions contre la violence faite aux femmes bénéficient d'un appui grandissant de la part de la population. Il est temps que tous les secteurs du mouvement des femmes s'unissent en un mouvement puissant pour mettre un terme à la violence faite aux femmes.

JUDY REBICK,
présidente

ACTION FÉMINISTE

Vol.6 No. 1b,
Octobre 1991

ACTION FÉMINISTE est une publication du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, 57 Mobile Drive, Don Mills, Ontario M4A 2P3 Tél: (416) 759-5252

ISSN 0831-3377

"Permis d'affranchissement au tarif de deuxième classe en instance"

Ce numéro est publié en collaboration avec les membres du Conseil de direction et le personnel.

COMITÉ DE RÉDACTION: Gisèle Caron, Lynn Kaye, Madeleine Parent, Michelle Séguin, Jodi Whyte, Jan Wood

TRADUCTION: Claudine Vivier, Madeleine Parent, Michelle Séguin, Linda Ballantyne

GRAPHISME: Claire Baron

ILLUSTRATION: MATCH International Centre

PRODUCTION ET DISTRIBUTION: L'Alliance de la fonction publique du Canada et la Federation of Women Teachers Associations of Ontario

IMPRIMERIE: L'Alliance de la fonction publique du Canada

ACTION FÉMINISTE paraît cinq fois par année.

TARIFS D'ABONNEMENT:
Amies du CCA: 40\$
Amies à bas revenu: 20\$
Institutions, Etats-Unis et outre-mer: 25\$

AVIS DE RENOUVELLEMENT

Il est très coûteux d'envoyer plusieurs avis de renouvellement. Nous demandons votre collaboration en renouvelant votre abonnement.

Le CCA REMERCE L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA ET LA FEDERATION OF WOMEN TEACHERS ASSOCIATIONS OF ONTARIO POUR LEUR CONTRIBUTION À LA PRODUCTION DE CE NUMÉRO D'ACTION FÉMINISTE.

RÉPONDRE À NOS BESOINS

SHIRLEY MASUDA,
DAWN Canada*

Les femmes handicapées ne sont pas réellement des femmes, si on en croit certaines travailleuses de maisons de transition. C'est ce qu'ont révélé les commentaires recueillis lors d'une enquête nationale menée par DAWN Canada, le Réseau canadien des femmes handicapées, sur l'accessibilité des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence. Notre clientèle est strictement constituée de femmes victimes de violence conjugale, et nous ne desservons donc pas les personnes handicapées... "Nous n'avons pas suffisamment de personnel pour nous occuper d'enfants avec handicaps"... "Notre personnel n'a pas la formation médicale nécessaire"... Ces commentaires figurant sur les formulaires d'enquête reflètent bien certaines attitudes. Les enquêteuses qui se sont rendues dans les maisons d'hébergement se sont fait dire et redire que les femmes handicapées doivent aller dans des endroits qui s'occupent des "handicapés".

Les mots utilisés pour désigner les femmes handicapées avaient un effet dépersonnalisant: handicapées, personnes handicapées, retardées mentales, sourdes-muettes, femmes en chaise roulante, personnes physiquement diminuées, personnes aux aptitudes différentes... Les termes eux-mêmes tendent à nous isoler, à nous rendre différentes, comme si nous méritions moins d'être aidées que les femmes non handicapées.

Les termes impersonnels employés pour nous décrire sont blessants et dégradants, mais c'est la déssexualisation des femmes handicapées qui explique pour une grande part la résistance à rendre accessibles les maisons d'hébergement aux femmes handicapées. Cette castration gomme notre besoin de services accessibles. Une fois définies comme asexuées, nous

* Shirley Masuda est chercheuse et coordinatrice de projet à Dawn Canada: DisAbleD Women's Network Canada. Ces quatre dernières années, elle a travaillé au Projet sur la violence. Elle donne des sessions de formation et des conférences sur la violence faite aux femmes et aux enfants handicapés. On peut la rejoindre à Dawn Canada: DisAbleD Women's Network Canada, 10401 Finlayson Drive, Richmond, C.-B., V6X 1W8. Tél: (604) 273-7239 (téléphone audio, téléphone pour déficients auditifs ou télécopieur).

devenons incapables d'avoir des relations et ne risquons donc plus de subir de la violence de la part de nos partenaires. On nous réduit ainsi à notre handicap et la réalité de la violence disparaît sous le mensonge du mythe déssexualisant. Mais pourtant, nous sommes des femmes, nous sommes nées femmes et nous avons grandi comme telles.

Selon notre recherche, 42% des femmes handicapées sont victimes de violence physique et sexuelle, et 64% de violence verbale; une enfant née avec un handicap a 52% de chances d'être victime d'abus durant sa vie, les petites filles ayant un handicap sont plus susceptibles d'être victimes d'abus que les petites filles non handicapées et celles qui ont des handicaps multiples subissent des abus multiples. Ces chiffres ne couvrent pas les femmes ou les enfants en institutions.

D'autres recherches montrent que les femmes et enfants handicapés sont victimes de violence de la même façon que les femmes et petites filles non-handicapées, sauf que les premières le sont plus souvent et comptent un plus grand nombre d'agresseurs. C'est grâce au travail de DAWN Canada

ON NOUS RÉDUIT AINSI À NOTRE
HANDICAP ET LA RÉALITÉ DE LA
VIOLENCE DISPARAÎT SOUS LE
MENSONGE DU MYTHE DÉSEXUALISANT.
MAIS POURTANT, NOUS SOMMES DES
FEMMES, NOUS SOMMES NÉES FEMMES
ET NOUS AVONS GRANDI COMME
TELLES.

que le sens de la famille s'est élargi pour inclure les soignants, le personnel médical, les aides familiales et autres travailleuses et travailleurs des services d'aide qui, dans bien des cas, font plus partie de nos vies que les membres de nos familles biologiques. La violence réside dans l'abus des plus faibles par les plus forts, et nous sommes souvent plus vulnérables du fait de nos handicaps.

Malgré ces chiffres consternants sur la violence dans la vie des femmes et des enfants handicapés, seulement 14% des maisons d'hébergement et de transition au Canada sont

accessibles en chaise roulante et aucune n'est équipée pour répondre aux besoins des femmes souffrant d'autres types de handicaps. Mais s'il nous faut insister sur les côtés négatifs pour que les choses changent, nous n'en oublions pas pour autant les femmes qui nous ont aidées et qui nous ont demandé notre aide pour rendre leur centre accessible. Nous avons été bien accueillies dans les maisons lors de l'enquête, et nous avons été invitées à revenir pour animer des ateliers avec le personnel des maisons pour voir comment rendre leurs services accessibles. Nous voulons aussi remercier les femmes qui ont porté des femmes se déplaçant en chaise roulante à l'intérieur

suite à la page 4



LE PROJET DE LOI C-17 SUR LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU NE VA PAS ASSEZ LOIN

ANNE MCGRATH,
co-responsable du Comité sur la violence masculine faite aux femmes

Le lobby des armes à feu a intensifié ses pressions contre le projet de loi C-17, actuellement soumis à l'étude d'un comité législatif. Le CCA, la Coalition pour le contrôle des armes à feu et d'autres partisans du contrôle des armes à feu ont insisté auprès du Comité pour qu'il envisage des amendements destinés à donner plus de poids au projet de loi. La dernière tentative du gouvernement fédéral de renforcer le contrôle des armes à feu faisait suite au massacre de 14 femmes à l'École polytechnique de Montréal en décembre 1989. Mais même la timide réaction des conservateurs à ce crime misogyne n'a pas résisté aux pressions exercées par les partisans des armes à feu au sein de leur propre parti. Les intérêts des 10% de Canadiens qui possèdent des armes à feu étaient bien représentés au caucus conservateur, en particulier par les députés de l'Alberta, mais on ne peut pas en dire autant des 80% de Canadiennes et Canadiens partisans d'un contrôle plus sévère de ces armes. Le projet de loi a été mis de côté après avoir été soumis à un comité parlementaire qui a refusé d'entendre le CCA et les autres regroupements de femmes; il a fallu bien des pressions pour que ce comité daigne entendre les familles des 14 femmes assassinées et les étudiantes et étudiants de Polytechnique.

Le projet de loi actuellement à l'étude tend vers un plus grand contrôle, mais sans aller assez loin. Il n'aborde ni la question de la misogynie ni celle de l'inégalité entre hommes

et femmes, ce qui n'est guère surprenant. Il faudrait renforcer ce projet pour resserrer les conditions d'obtention d'un permis d'acquisition d'une arme à feu et faire en sorte que les propriétaires d'armes assument les dépenses associées à l'obtention et au maintien des permis. Le CCA a réclamé une période d'attente de 28 jours avant l'obtention du permis afin de faire enquête sur les personnes qui en demandent un, et cette sélection devrait impliquer une enquête dans le voisinage. Le nombre de crimes contre les femmes non déclarés est tel que ce type d'enquête est à notre avis essentiel. On pourrait ainsi mieux savoir si un demandeur de permis de port d'armes est connu comme un agresseur de femmes ou soupçonné de l'être. Les fonctionnaires en charge du processus de sélection devraient suivre une formation comprenant entre autres une sensibilisation à la violence faite aux femmes. Là encore, les coûts associés à ce programme de formation devraient être récupérés sur le tarif exigé pour l'obtention du permis. Les autres recommandations figurant dans le mémoire du CCA touchent l'interdiction des armes militaires et para-militaires, l'enregistrement et l'entreposage des armes, ainsi que l'amnistie envisagée pour réduire le nombre d'armes à recenser.

Les représentantes du CCA interviendront devant le Comité législatif en octobre. On peut se procurer un exemplaire du mémoire du CCA adigé par Paula Rochman en contactant le secrétariat du CCA.

RÉPONDRE À NOS BESOINS

suite de la page 3

des maisons, qui leur ont réservé le salon pour dormir, leur ont apporté des toilettes portatives en s'inquiétant plus de leur manque d'espace privé que des inconforts qu'elle subissaient elles-mêmes.

C'est grâce à l'aide de ces femmes que nous avons pu rédiger un manuel intitulé "Répondre à nos besoins: manuel d'accès pour les maisons de transition", qui explique comment rendre l'espace, les services et les attitudes accessibles aux femmes ayant toutes sortes de handicaps. Nous demandons aux maisons de transition et aux maisons d'hébergement de recruter activement des femmes handicapées comme membres de leurs conseils d'administration et comme travailleuses. C'est là notre espoir: en travaillant ensemble, on pourra reconnaître la réalité de la violence et la peur de la violence chez les femmes handicapées, et faire de l'accessibilité une priorité dans toutes les maisons d'hébergement du Canada.

Il n'est plus acceptable que les hommes parlent au nom des femmes, que les femmes blanches parlent au nom des femmes autochtones ou que les femmes de la classe moyenne parlent au nom des femmes pauvres; il n'est pas plus acceptable que les femmes non handicapées parlent au nom des

femmes handicapées. Nous sommes d'une réalité différente et c'est à nous de définir qui nous sommes et quels sont nos besoins, et de parler pour nous-mêmes. DAWN Canada s'est engagé auprès de toutes les femmes handicapées à poursuivre son travail jusqu'à ce que chaque maison d'hébergement et chaque centre d'aide d'urgence devienne totalement accessible à toutes les femmes, quel que soit leur handicap.

Les femmes de DAWN Canada et les sections locales du réseau DAWN possèdent une expertise unique en matière d'accessibilité. Nous voulons participer aux démarches entreprises par les maisons de transition pour rendre leurs services accessibles à toutes. Et nous voulons aussi travailler dans les services offerts aux femmes victimes de violence, parce que nous faisons partie de ces femmes.

Toutes les maisons d'hébergement et de transition canadiennes peuvent obtenir des exemplaires du manuel Meeting Our Needs: Access Manual for Transition Houses grâce à une subvention de Santé et Bien-être Canada, département de la prévention en matière de violence conjugale. Pour se procurer un exemplaire du manuel, il suffit d'envoyer un chèque de 15.00 \$ à DAWN Canada: Disabled Women's Network Canada, 4 Warner Avenue, Toronto, Ontario M4A 1Z3. Tél: (613) 288-8147 (téléphone audio, téléphone pour déficients auditifs, télécopieur).

Une histoire jamais racontée: LA VALLÉE DU MACKENZIE

JODI WHYTE,

membre du Comité de soutien aux femmes autochtones

Une femme est battue. Elle a un oeil au beurre noir, le côté gauche de son menton et son bras gauche ne sont qu'une ecchymose vert-jaune. Elle a une coupure au front, là où elle a heurté le comptoir. Elle s'est brûlé l'avant-bras sur le poêle à bois.

Son mari a quitté la maison. Elle était allée voir un conseiller quelques semaines auparavant, la dernière fois qu'elle avait été battue, et elle sait qu'elle peut appeler maintenant. Ils discutent et prennent la décision d'appeler la GRC pour porter plainte. Ce qui est fait. Les policiers se montrent très gentils avec elle, l'emmenent au dispensaire, lui apportent du thé; ils prennent quelques photos des bleus et de la coupure.

Les policiers lui disent que son mari a été interpellé et qu'ils porteront des accusations, mais qu'ils devront le relâcher dans une heure environ. Ils lui conseillent d'aller s'installer ailleurs avec ses deux enfants. Il n'y a pas de centre d'hébergement ni de maison de transition. Elle appelle sa soeur, qui accepte à contre-cœur de la prendre chez elle. La soeur vit dans un logement de deux chambres à coucher et elle-même trois enfants. Tout le monde devra se serrer pour la nuit.

Le lendemain, elle s'en va voir le conseiller. Il lui dit qu'elle a fait ce qu'il fallait faire. Il lui dit aussi qu'elle est admissible à l'assistance sociale et à un logement social. Ce qui est vrai si on se fie au mandat de la Société des services et du logement social, mais dans la réalité, il n'y a aucun logement disponible en ville. Bien des logements abritent deux, quand ce n'est pas trois familles. Elle devra donc continuer à cohabiter avec sa soeur, le mari et les enfants de celle-ci.

Trois semaines ont passé et la vie est très difficile. Tout le monde est silencieux autour d'elle, et ceux qui ne le sont pas lui font de violents reproches. Sa belle-soeur trouve qu'elle a trahi son mari et qu'elle est en train de détruire une famille. Au bureau de bande, on lui a dit de ne pas se présenter en cour. Cela ne fera que confirmer la destruction de sa famille. Sa soeur trouve difficile de l'aider avec toutes ces pressions de l'extérieur, la maison surpeuplée et son beau-frère qui appelle et vient cogner dans la porte.

Un mois a passé et le jour de l'enquête préliminaire est arrivé. Un avion atterrit, et en sortent un juge, un greffier, un procureur de la Couronne, un travailleur social auprès des tribunaux et un avocat de la défense, qui vont transformer le

centre communautaire en tribunal.

Son mari est en train de parler à son avocat. Elle demande au travailleur social quand arrivera son avocat à elle. On lui répond qu'elle n'en a pas besoin parce que la Couronne, qui représente le pays, va l'aider à raconter son histoire. Un homme s'approche d'elle et se présente comme le procureur de la Couronne. Il lui demande si elle va bien et si elle a rempli et signé sa déclaration. "Oui, oui", répond-elle. Et il s'en va.

Son mari plaide non coupable, et on fixe une nouvelle date pour le procès. Dans six semaines. C'est bien, lui dit le travailleur social; en général, il faut attendre beaucoup plus longtemps. Elle n'arrive pas à comprendre en quoi ce peut être bien de vivre six semaines dans un logement de deux chambres

à coucher avec trois adultes et cinq enfants pendant que la moitié du village lui reproche d'avoir ruiné sa famille.

Les six semaines passent. Le jour du procès arrive, l'avion atterrit et elle se rend au centre communautaire pour demander à l'homme qui représente le pays ce qui va se passer. Il n'est pas là. Elle va s'asseoir dans un coin et attend. Une femme s'approche d'elle et se présente comme procureure de la Couronne. Elle lui demande comment ça va, et si elle est prête à raconter son histoire. Elle dit qu'elle est prête. Elle demande à la procureure de la Couronne ce qui va se passer. Celle-ci lui répond qu'avec les photos prises par la GRC et le rapport médical, on pourra faire inculper son mari pour voies de fait.

La procureure de la Couronne ne précise pas que celui-ci a toutes les chances d'écoper d'une amende de 200 ou 250 dollars et d'être relâché à la condition de garder la

paix. Elle ne lui demande pas où elle vit, ne lui dit pas qu'elle a le droit d'avoir l'entière jouissance de la maison familiale, ni qu'elle a droit aux services d'un avocat par l'intermédiaire de l'aide juridique. Le travailleur social, qui est arrivé avec l'avion, lui aurait bien dit. Sauf qu'il doit parler aussi à quatorze autres personnes. Le conseiller aurait pu aussi le lui dire, mais il travaille surtout auprès des alcooliques et n'a suivi qu'une journée de formation sur la violence conjugale. Il ne sait pas que la justice pourrait l'aider à reprendre possession de sa maison.

suite à la page 6



Dix-neuf jeunes femmes massacrées au Kenya

ANNE MCGRATH,
co-responsable du
Comité sur la
violence masculine
faite aux femmes



L'assassinat de 19 jeunes étudiantes dans un pensionnat kenyan n'a guère fait les manchettes cet été. Mais la "discretion" des médias n'a pas empêché les femmes de toutes les régions du globe d'organiser des vigiles au cours de l'été pour pleurer les victimes de cette tragédie - 19 mortes et 75 blessées. Elles ont été agressées par les étudiants furieux qu'elles aient refusé de participer à une manifestation sportive. Les survivantes du massacre ont raconté qu'un grand nombre d'entre elles ont été violées et il semble que les 19 femmes qui ont péri aient été étouffées. Ce crime fait encore une fois ressurgir le débat: s'agit-il d'un cas isolé de "folie meurtrière" ou d'un autre épisode de la "guerre contre les femmes"? Le centre MATCH International a coordonné les vigiles au Canada et a clairement fait savoir à quel point il était nécessaire de rompre le silence qui entoure le crime de "gynocide".

JOURNÉE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

AU MOMENT D'ÉCRIRE CES LIGNES,
ON PRÉVOIT QUE LE 1^{er} OCTOBRE
LE PROJET DE LOI C-202 SUR UNE JOURNÉE DE
COMMÉMORATION ET D'ACTION SUR LA VIOLENCE
CONTRE LES FEMMES
SERA ADOPTÉ EN TROISIÈME LECTURE ET SERA ENSUITE
ENVOYÉ AU SÉNAT. DU FAIT QUE LE PROJET DE LOI EST
MARRAINÉ PAR LES TROIS PARTIS (DAWN BLACK - NDP,
MARY CLANCY - LIBÉRAL ET
MARY COLLINS - CONSERVATEUR), IL Y A DE FORTES
CHANCES QU'IL SOIT EN VIGUEUR
LE 6 DÉCEMBRE DE CETTE ANNÉE.

UNE HISTOIRE ...

suite de la page 5

Elle raconte son histoire. Elle pleure beaucoup. Elle est nerveuse et bouleversée; elle n'a pas beaucoup dormi pendant des semaines. Le juge déclare au mari qu'il a frappé sa femme sans sa permission, lui colle une amende de 200 \$ en lui disant qu'il ne pourra pas la battre pendant un an. Après, on dit à la femme qu'elle peut partir.

Elle quitte le tribunal seule parce que personne ne veut être associé à une femme qui a brisé une famille parfaitement unie. Elle retourne chez sa soeur qui lui offre du thé. Sa soeur lui demande si elle va partir à présent. Elle répond qu'elle n'a pas le choix. C'était horrible de se faire battre et injurier par une seule personne, mais par un village entier, c'est pire. Et son mari n'a pas d'emploi et n'a pas travaillé depuis six mois, et ne pourra donc pas payer l'amende. S'il ne la paie pas, il ira en prison et tout le monde sera encore plus en colère contre elle.

Elle n'a nulle part ailleurs où aller. Elle s'est déjà rendue à Yellowknife pour un traitement médical, mais n'est jamais allée ailleurs. Yellowknife est une ville et elle ne pense pas pouvoir s'y adapter; elle ne sait pas non plus comment s'y rendre. Et elle a toujours entendu dire qu'il y a très peu de logements disponibles et qu'un deux chambres à coucher lui coûterait 1500 dollars par mois.

Elle emballe ses affaires, appelle les enfants et rentre à la maison. S'il n'est pas capable de payer l'amende, elle le peut. Elle l'a déjà fait quand il a été accusé d'avoir conduit son camion en état d'ivresse. Elle sort son panier de couture, quelques perles et elle commence à décorer les mocassins qu'elle a confectionnés. Il faudra qu'elle en fabrique beaucoup, des mocassins, pour gagner 200\$. Mais elle a deux mois devant elle - elle peut y arriver. Elle l'a déjà fait.

(Tiré de "Gossip", publication du Comité des ressources de l'Arctique canadien)

LE CCA DÉSIRE EXPRIMER SON
APPUI AUX EMPLOYÉ-E-S DU
SYNDICAT CANADIEN DES POSTIERS ET
DE L'ALLIANCE DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU CANADA
DANS LEUR PRÉSENTE LUTTE POUR
UNE NÉGOCIATION DE BONNE FOI ET
UN JUSTE CONTRAT DE TRAVAIL.



VIOLENCE LESBIENNE: rompre le silence

DONNA CAMERON,
co-responsable du Comité sur les questions lesbiennes

Personne ne mérite de se faire violenter, et la violence peut être physique, sexuelle, affective ou psychologique. Elle suit souvent un cycle prévisible et sert à maintenir contrôle et pouvoir sur sa partenaire. La personne qui en est victime se sent isolée, elle a peur et croit généralement que ce qui lui arrive est de sa faute.

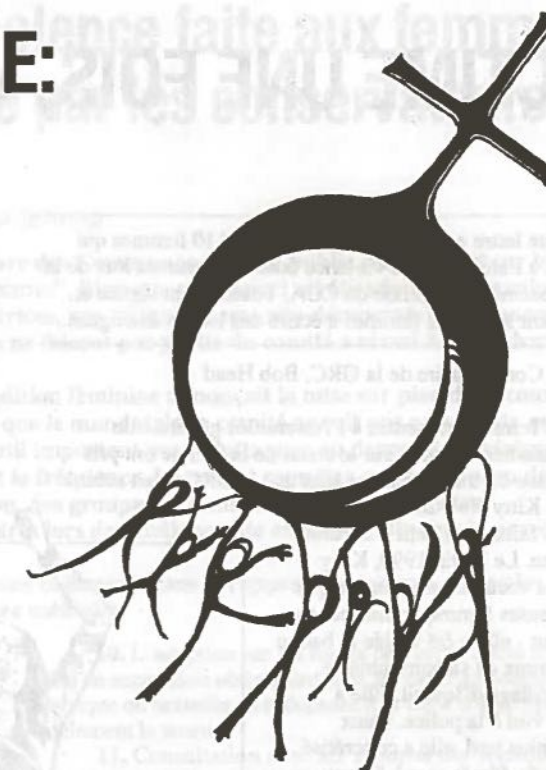
Entre 30 et 40% des femmes hétérosexuelles font l'objet de violence de la part de leur partenaire. Malheureusement, des études menées aux États-Unis montrent que ce chiffre est presque aussi élevé chez les couples de lesbiennes. C'est un problème qu'il est difficile de discuter, et bien des groupes de femmes ont réussi pendant des années à éviter cet épineux sujet. On a vu des lesbiennes battues se faire refuser l'accès à des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Certaines maisons de transition ont même adopté des politiques pour s'éviter toute critique lorsqu'elles refusent une lesbienne victime de violence.

Les mythes qui entourent les relations lesbiennes ne manquent pas, et ils alimentent toutes sortes d'idées fausses qui perpétuent l'homophobie dans notre société. Le fait de battre sa conjointe n'est jamais tolérable; il ne s'agit pas d'une simple affaire de "chicane domestique" entre partenaires égales ni d'une affaire qui ne regarde que le couple. La violence affecte les autres et elle a un effet destructeur tant sur notre communauté que dans la société en général. Nous avons appris la vérité sur la violence conjugale dans les couples hétérosexuels, et nous avons travaillé avec acharnement pour dissiper les mythes qui empêchent les femmes de poser les gestes nécessaires pour changer leur situation.

Les problèmes vécus par les lesbiennes battues sont souvent différents de ceux que connaissent les femmes victimes de la violence d'un homme. L'homophobie qui nous maintient "dans le placard" sert à camoufler et à éviter le problème. Mais cette violence a des effets aussi destructeurs sur les lesbiennes qui la subissent qu'en a la violence conjugale sur les femmes hétérosexuelles.

Il est clair que nous disposons de très peu d'informations. Les thérapeutes, les conseillères et les travailleuses des maisons de transition qui veulent faire quelque chose sur ce plan s'en voient empêchées par manque de discussions et d'informations. Cet article se veut un premier pas. Si vous connaissez d'autres sources d'informations, envoyez un petit mot au Comité sur les questions lesbiennes ou au CCA; nous recueillerons ces renseignements et les transmettrons à celles qui en feront la demande.

"Abuse in lesbian relationships", par Laurie Chesley et Donna McCaulay, Toronto Counseling Centre for Lesbians and Gays, 308-517 College St. Toronto, Ontario M6G 1A8. (32 pages)



Charlotte Hewson

Naming the Violence: Speaking Out About Lesbian Battering, de Karry Lobai, Seattle, Washington: Seal Press, 1986.
Lesbian Couples, de D.M. Clunis et A.H. Kid, Seattle, Washington: Seal Press, 1988.
Lesbian Battering Intervention Report, publication mensuelle de la MN Coalition for battered Women, 570 Asbury St., St-Paul, Minnesota 55104.

On retrouve également des articles sur le sujet dans plusieurs publications:

Rites, 2 (9), "Picking up the pieces: Surviving whole. The story of a battered lesbian".
MS Magazine, "The World of Women", septembre/octobre 1990 et novembre/décembre 1990.
Off Our Backs, XVIII (10), "Lesbian Battering Conference".
Visibilities: The Lesbian Magazine (mars/avril 1989), "Besides, She Loves Her".
Quota Magazine, 2(1), "Breaking the silence: A look at violence in lesbian relationships".
AVALANCHE - PLACE AUX AMAZONES
Bulletin de liaison du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. Vol.6 No.23 Montréal Mars 1991.
GUIDE LAVANDE
Publication lesbienne de Montréal.

Ce n'est pas tout. Des essais, des articles et de courts commentaires ont déjà été publiés, mais en nombre insuffisant et ils ne sont pas assez accessibles. Il nous a fallu des années pour développer des ressources pour combattre la violence qui, nous le savions, existait dans les couples hétérosexuels. Nous ne devons pas prendre autant de temps pour contrer la violence entre lesbiennes. Il faut rompre le silence.

VICTIME UNE FOIS, VICTIME DEUX FOIS

Cette lettre a été rédigée au nom des 110 femmes qui assistaient à l'atelier sur la violence faite aux femmes lors de la dernière assemblée générale du CCA. Toutes l'ont signée et elles invitent les autres femmes à écrire des lettres analogues.

Au Commissaire de la GRC, Bob Head

Les femmes présentes à l'Assemblée générale du Comité canadien d'action sur le statut de la femme ont pris connaissance du traitement honteux que la GRC a fait subir à leur soeur Kitty Nowdluk.

Les faits ne prêtent à aucune controverse. Le 7 juin 1990, Kitty Nowdluk a vécu une expérience que de nombreuses femmes canadiennes connaissent - elle a été violée et battue par un homme de sa communauté, dans son village d'Iqaluit. Elle a déclaré le viol à la police. Deux semaines plus tard, elle a concrétisé son projet de déménager à Surrey, en Colombie-Britannique, et a quitté Iqaluit. Le sub poena qu'elle a reçu à Surrey et qui l'avisait de rentrer à Iqaluit ne mentionnait pas si les frais de déplacement seraient couverts. Kitty n'avait pas les moyens de voyager à ses frais. Elle n'est donc pas retournée à son village et le bureau du Procureur de la Couronne à Iqaluit a émis contre elle un mandat d'arrestation.

Kitty a été arrêtée à son domicile et menottée. Elle a passé la première nuit à la cellule d'attente de la GRC. Comme l'escorte de la GRC des Territoires du Nord-Ouest est arrivée quatre jours plus tard, Kitty a passé trois autres jours dans une cellule du Centre correctionnel pour femmes de Burnaby, sans autorisation de recevoir de visites.

On l'a ensuite emmenée, toujours menottée, à l'aéroport de Vancouver, et envoyée à Yellowknife, où elle a encore passé une nuit dans une cellule d'attente de la GRC. Comme le policier de la GRC qui l'escortait ne s'est pas réveillé, ils ont raté l'avion pour Iqaluit. Il n'y avait pas d'autre vol avant quatre jours.

On l'a ensuite expédiée à Ottawa, où elle a encore passé la nuit dans une cellule de la GRC, et on l'a mise le lendemain dans un avion pour Iqaluit. On ne lui a même pas permis de prendre une douche avant de se présenter en cour. On l'a emmenée directement au tribunal, toujours menottée. Le même véhicule de la police a également embarqué le violeur sur le chemin.

On n'a jamais demandé à Kitty de témoigner. Son agresseur a plaidé coupable et a écopé de quatre ans de prison.

Quand Kitty est rentrée à Vancouver, elle pensait, comme on le lui avait assuré, que la GRC lui fournirait le transport jusqu'à chez elle. Mais les policiers ont refusé de le faire, et elle a dû attendre seule, à 10h30 du soir, sur le bord d'une autoroute sans éclairage.

Kitty a porté plainte contre la GRC. L'enquête interne s'est terminée en avril. La GRC des T.-N.-O. a jugé que le policier qui ne s'était pas réveillé s'était montré "paresseux" et a estimé qu'on aurait dû permettre à Kitty de prendre une douche avant le procès. La GRC de Colombie-Britannique a lavé de tout blâme tous les policiers impliqués.

Ce mépris brutal de la dignité de notre soeur nous choque et nous afflige. A notre avis, c'est là un autre exemple du traitement que la police réserve aux femmes Inuit et autochtones. Même si la GRC a prétendu qu'elle avait agi ainsi parce qu'elle ne voulait pas qu'il y ait d'autres viols - l'agresseur de Kitty ayant déjà été trouvé coupable d'agression sexuelle - les forces de police canadiennes n'ont jamais démontré un engagement sérieux dans les causes de viol. Nous trouvons tout à fait inacceptable qu'une femme soit contrainte à comparaître en cour, et même arrêtée, pour ne pas témoigner. De toute façon, ce n'est pas à elle qu'échoit la responsabilité de mettre un terme aux agressions sexuelles.

Il ne fait aucun doute, dans notre esprit, que malgré les pouvoirs octroyés à la police par la législation canadienne, la GRC a outrepassé ses fonctions en arrêtant une victime de viol. Les femmes autochtones et Inuit sont particulièrement

vulnérables aux abus du système judiciaire. Pour nous, il est évident que la GRC est coupable de racisme et de sexisme flagrants.

Nous appuyons sans réserve Kitty Nowdluk et toutes les femmes Inuit et autochtones qui demandent à la GRC d'adresser des excuses publiques à Kitty Nowdluk et qui réclament des mesures claires pour empêcher que ce genre de choses ne se reproduise. En attendant que vous nous fassiez part de votre plan d'action,

Sincèrement,

Anne McGrath,
co-responsable du Comité sur la violence
masculine faite aux femmes



Important rapport sur la violence faite aux femmes rejeté à la dernière minute par les conservateurs.

FLORA FERNANDEZ ORTEGA,

co-responsable du Comité sur la violence masculine faite aux femmes

Le sous-comité de la condition féminine de la Chambre des Communes a rendu public son rapport sur la violence faite aux femmes intitulé "La guerre contre les femmes". Bien que ce rapport ait été adopté à l'unanimité par les représentantes du sous-comité (trois députées conservatrices, une libérale et une néo-démocrate), une manoeuvre presque sans précédent de quelques députés conservateurs ne faisant pas partie du comité a réussi à empêcher qu'il soit débattu en chambre.

Le 16 août dernier, la ministre responsable de la condition féminine annonçait la mise sur pied d'un comité national sur la violence faite aux femmes au Canada. Bien que le mandat de ce comité ne soit pas aussi vaste qu'une commission royale d'enquête, il constitue néanmoins un outil important pour s'attaquer au drame de la violence faite aux femmes. Ainsi il devra en cerner les causes, les effets et la fréquence. Le comité remettra son rapport en décembre 1992 suite à 15 mois de consultation auprès de la population, des groupes de femmes et de 25 spécialistes.

Le CCA exhorte ses membres à présenter des mémoires lors des audiences de ce comité afin que la parole et l'expertise féministe de nos groupes soient entendues.

Nous reproduisons ici les principales recommandations contenues dans le rapport "La guerre contre les femmes" en guise de documentation en préparation de votre mémoire

1. Établir une campagne nationale de sensibilisation à la violence faite aux femmes, signalant son caractère criminel et l'importance de la prévention. Les gouvernements respectifs devront s'assurer que les ressources communautaires sont en place pour répondre à l'augmentation de la demande des services.
 2. Instituer des cours de prévention de la violence dans les écoles, des programmes rigoureux, uniformes et obligatoires qui traitent des questions d'égalité des sexes. Au niveau secondaire un programme d'initiation aux médias pour déceler les messages sexistes. Aussi, faciliter l'accès aux jeunes filles aux programmes de loisirs et de sport.
 3. Établir des programmes obligatoires de sensibilisation à l'égalité des sexes à l'intention des professionnels avec un programme de formation obligatoire des agents de police, procureurs de la Couronne et travailleurs et travailleuses des services sociaux et de la santé. Ce programme doit être donné en collaboration avec des organismes de première ligne oeuvrant auprès des femmes victimes de violence conjugale.
 4. Établir des programmes de sensibilisation auprès des juges aux questions liées à l'égalité des sexes. Les programmes de formation devront être faits avec les intervenantes du milieu.
 5. Éliminer les obstacles systémiques qui empêchent les femmes d'accéder à l'égalité des chances et à la sécurité.
 6. Offrir des services d'aide accessibles à toutes les femmes qui en ont besoin et permettant de répondre aux besoins particuliers des femmes handicapées, des femmes âgées, des immigrantes et des femmes appartenant à des minorités visibles.
 7. Publier les résultats de la recherche sur l'efficacité des divers modèles de programmes de traitement des hommes violents.
 8. Élaborer une politique d'habitation comprenant des mesures concrètes pour aider les personnes à faible revenu et les femmes qui ne sont pas en sécurité chez elles afin de leur trouver un logement abordable et accessible.
 9. Permettre aux tribunaux d'interdire, par ordonnance, l'accès au domicile familial à une personne accusée de violence contre son conjoint ou ses enfants et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des victimes et l'exécution de l'ordonnance.
 10. L'adoption par les forces de l'ordre d'une règle de mise en accusation obligatoire dans les cas d'agression physique ou sexuelle en ordonnant à la GRC d'en respecter fidèlement la teneur.
 11. Consultation avec les groupes des femmes juristes et autres spécialistes des questions touchant l'égalité des femmes, en vue d'élaborer des mesures législatives de promotion de l'égalité afin de faire échec à la violence faite aux femmes.
 12. Considérant les inégalités dont souffrent les femmes dans notre société, les lois devraient donner des garanties constitutionnelles en matière d'égalité.
 13. Qu'il ne soit plus possible d'invoquer "l'erreur de fait" et "la croyance sincère" dans les procès pour agression sexuelle (l'accusé croyait honnêtement avoir le consentement de la victime).
 14. Changer la Loi sur le divorce de façon à tenir compte de la violence domestique lors de l'attribution des droits de garde et visite des enfants.
 15. Réexaminer le contrôle des armes à feu: que la possession des armes à feu soit considérée comme un privilège; exclure les coupables de crime contre la personne ou d'un autre délit grave; que l'âge légal passe de 16 à 18 ans, que les armes semi-automatiques soient d'autorisation restreinte, que l'achat des munitions soit contrôlé avec le permis d'autorisation d'acquisition d'armes à feu, qu'une base de données nationales sur les armes à feu et leur propriétaires soit créée, que toutes les armes d'assaut soient retirées de la circulation, que les femmes et les non propriétaires participent à l'élaboration des normes en matière d'entreposage sûr des armes à feu.
 16. Instituer un groupe de travail sur la violence familiale dans les collectivités autochtones, en consultant les femmes autochtones et leurs organisations.
 17. Constituer une commission royale d'enquête sur la violence faite aux femmes.
- Cette dernière recommandation comme on le sait sembla faire trop peur au gouvernement conservateur... Nous suivrons de près l'évolution des travaux du Comité national sur la violence faite aux femmes dans nos prochains numéros.

Enquête sur les préjugés sexistes dans la magistrature: une lueur d'espoir ou une manoeuvre d'apaisement?

JODI WHYTE,
membre du Comité de soutien aux femmes autochtones

La déclaration d'un juge de la Colombie-Britannique, qui estimait qu'une petite fille de trois ans avait contribué à sa propre victimisation parce qu'elle était "provocante", a fait bondir les femmes de toutes les régions du pays. Les groupes de femmes des Territoires du Nord-Ouest se sont joints à ceux du Sud pour condamner des prises de position aussi scandaleuses que mal informées. Mais ce n'est pas la première fois que les femmes des Territoires dénoncent ce genre de choses.

Prenons, par exemple, le cas de ce juge qui a estimé qu'un homme avait eu des raisons de frapper et de battre sa conjointe parce que celle-ci avait refusé de changer le T-Shirt qu'elle portait et que lui n'aimait pas. Ou cet autre juge qui a déclaré qu'une jeune fille de 12 ans n'avait pas psychologiquement souffert d'un viol collectif parce qu'elle était déficiente mentale. Sans oublier le cas qui a fait le plus parler de lui, à savoir ce juge qui a déclaré lors d'une entrevue qu'on ne pouvait comparer les viols commis dans le Nord à ceux perpétrés dans le Sud parce que "contrairement à leurs consœurs du Sud, la plupart des femmes du Nord sont généralement ivres au moment de l'agression" (ce magistrat a été lavé de tout blâme par une femme juge nommée par la Cour de l'Alberta).

Ces incidents, qui ne sont pas si isolés que ça, viennent s'ajouter aux exemples de mépris flagrant manifesté par les tribunaux du Nord envers la sécurité et la dignité des femmes du Nord (majoritairement autochtones). La Cour débarque le matin du procès; il arrive fréquemment qu'elle ne s'adresse même pas à la victime.

Depuis quelque temps déjà, les femmes des Territoires du Nord-Ouest réclamaient la création d'une commission d'étude sur les préjugés sexistes dans l'appareil judiciaire. Après s'être longtemps dérobé, le ministre de la Justice Michael Ballantyne a demandé aux femmes de se contenter d'une enquête qui sera menée par une avocate de Yellowknife, Katherine Peterson.

Même si ce refus de créer une véritable commission d'enquête mécontente bien des femmes, la plupart se réjouissent de la nomination de Mme Peterson. Ex-présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme des Territoires du Nord-Ouest, féministe engagée ayant longtemps résidé dans le Nord et respectée dans le milieu juridique, Mme Peterson n'est pas quelqu'un que l'on peut manoeuvrer.

Mieux encore, son enquête semble prendre la forme d'une sorte de mini-commission, puisqu'elle consultera les gens de la magistrature et des milieux juridiques et qu'elle se déplacera aussi dans les communautés pour tenir des réunions publiques (et des entretiens privés si des personnes en font la demande).

Beaucoup espèrent que Mme Peterson fera des recommandations à la fois pragmatiques et respectueuses des victimes et qu'elle saura trouver le juste équilibre entre ce qui peut être réalistement accompli et ce qui appelle des changements immédiats. Étant donné le petit nombre de groupes de femmes

organisés, les milliers de kilomètres à parcourir et les nombreux obstacles linguistiques à franchir pour pouvoir communiquer ou participer à des actions directes, et un gouvernement qui amorce le processus à reculons, bien des femmes restent sceptiques quant à la mise en oeuvre des recommandations.

La plus grande lueur d'espoir réside peut-être dans le fait que nous sommes en période électorale dans les Territoires et qu'il n'y a jamais eu autant de femmes candidates. C'est là où les femmes qui rencontrent maintenant Mme Peterson placent leur espoirs.

LA SOLUTION DE LA MAJORITÉ: une campagne prioritaire

Les femmes constituent 52% de la population du Canada et représentent 70% des pauvres de ce pays. De toute évidence, elles ont tout intérêt à décider qui dirigera le prochain gouvernement canadien.

Les politiques du gouvernement actuel ont été désastreuses pour les femmes: coupures dans les programmes sociaux, coupures dans le financement des groupes de femmes, imposition de taxes injustes pour les travailleuses et les travailleurs et mesures d'allègement fiscal en faveur des riches, aggravation des inégalités sociales et des inégalités régionales.

Lors des dernières élections, le CCA et ses groupes membres ont beaucoup travaillé pour informer les Canadiennes sur les dangers du programme conservateur, et en particulier sur l'Accord de libre-échange. Cette année, les déléguées à l'Assemblée générale ont adopté trois campagnes prioritaires. La Solution de la majorité - une campagne centrée sur les élections fédérales - en fait partie.

Dans la pratique, nous chercherons au cours de cette campagne à motiver les femmes et à les aider à s'organiser en vue des prochaines élections. Nous pensons que le Canada peut être un pays à la fois prospère et juste. À notre avis, les femmes du Canada peuvent travailler ensemble pour développer une autre vision politique et élire un gouvernement qui, comme nous, défendra:

- le droit à l'auto-détermination des peuples autochtones;
- le droit à l'auto-détermination du Québec;
- le maintien et le renforcement des programmes de sécurité sociale;
- l'élimination du racisme.

Il faut que les groupes de femmes et les individus participent à cette campagne. Pour savoir ce qui se passe dans votre région, contactez votre représentante régionale ou le secrétariat du CCA.

ÉVÉNEMENTS À SIGNALER: Commission d'enquête populaire sur les politiques de sécurité et de défense

De la mi-septembre à la fin octobre
Organisée par le CCA, l'Assemblée des Premières Nations, l'Alliance canadienne pour la paix, Greenpeace et le Congrès du travail du Canada.

Journée nationale d'action - 26 octobre
Organisée par le Réseau d'Action Canada

NOUVELLES DES RÉGIONS

NOUVELLE-ÉCOSSE

Cette année, cinq femmes ont été assassinées par leur conjoint ou par un homme inconnu en Nouvelle-Écosse. En outre, on a enregistré une augmentation des signalements de cas de violence perpétrée contre des femmes par des professeurs d'université, des médecins ou autres professionnels en position de pouvoir ou d'influence.

Malgré l'augmentation des agressions signalées et la crise évidente à laquelle font face les femmes, les tribunaux nous montrent, par leur manque de cohérence ou l'indulgence qu'ils manifestent à l'égard des agresseurs, à quel point le désir de justice des femmes n'a pour eux pas grande importance. Ce message doit changer.

Hope Fraser,
représentante régionale

ALBERTA

Nous traversons une période de reculs et de revers majeurs: l'invalidation par la Cour Suprême des dispositions du Code criminel protégeant les victimes de viol, la violence sur les lignes de piquetage et une série de décisions judiciaires qui ont de quoi surprendre même les plus cyniques. Un juge albertain a récemment condamné un violeur à 500 heures de travail communautaire dans un centre d'aide aux victimes de viol. Dans une cause de violence conjugale, un autre juge a tenu les deux conjoints également responsables: le mari avait battu et essayé d'étouffer sa femme, alors que celle-ci avait réagi en lui tirant les cheveux et en le frappant sur le nez. Les bonnes nouvelles se font attendre!

Au moment d'écrire ces lignes, les groupes de femmes préparent activement les événements et manifestations annuelles autour du thème "Femmes, reprenons la nuit". A Calgary, Voices Against Violence Against Women a réussi à recueillir d'importants dons en nature auprès du milieu des affaires. Elles attribuent ce résultat au fait que notre travail sur la violence soit mieux reconnu et bénéficie d'un plus grand soutien, et elles invitent les autres groupes à essayer la même chose, même si cela n'avait pas donné grands résultats par le passé.

A signaler une grande victoire pour toutes les femmes: la recommandation de la Commission des professions de la santé, présentée à la législature, et dans laquelle le gouvernement annonce son intention d'adopter une loi sur les sages-femmes. Cette recommandation fait suite aux revendications de l'Association albertaine

des sages-femmes. Voilà une percée importante. L'Association des sages-femmes veillera à ce que la législation proposée réponde aux besoins des femmes. Elle a besoin de soutien financier.

Le Réseau canadien d'action (Alberta) s'implante partout dans la province. J'espère qu'ailleurs, les femmes participent aux activités du Réseau canadien d'action et les appuient. Il est quelquefois difficile de travailler dans des coalitions qui n'ont pas le même style de fonctionnement que nous, mais il est à mon avis crucial de trouver des façons de se sentir à l'aise et d'être efficaces dans les grands mouvements de solidarité. Ce serait d'ailleurs intéressant d'entendre celles qui ont des suggestions ou des idées sur la façon dont nous pourrions nous entraider mutuellement dans le cadre de notre travail au sein des grandes coalitions qui s'opposent aux politiques des Conservateurs.

Yvonne Stanford,
représentante régionale

NORD DE LA COL.-BRIT. / YUKON

Le Chetwynd Women's Resource Centre, en collaboration avec le collège local, a tenu une retraite fermée au début de juillet sur les questions portant sur les femmes. Ce fut une merveilleuse expérience qui permit à chacune de mieux se connaître. Les deux journées d'atelier inclurent des communications sur les effets de la religion et de la société patriarcale sur les questions d'intérêt aux femmes. Les participantes exprimèrent en quittant leur volonté de lire davantage sur le sujet, faire plus de choses et se rencontrer encore pour discuter de ce qu'elles avaient appris. Les centres de femmes de Fort Nelson, Fort St. John et Chetwynd collaborent à mettre sur pied un séminaire sur la "Réponse communautaire à la violence faite aux femmes" basé sur le modèle "Duluth". Ce modèle vise à mettre ensemble tous les services communautaires et les organisations travaillant sur la violence conjugale, incluant les agent-e-s de police et les cours de justice. Il a pour but de sensibiliser les intervenants sur la dynamique de la violence conjugale et sur la nécessité de condamner les contrevenants à suivre un counselling obligatoire et/ou une peine de prison, visant ainsi à les responsabiliser face à leur crime. Plus au nord, les membres du Conseil du Statut de la femme du Yukon travaillent depuis le printemps dernier sur une nouvelle structure qui sera plus efficace et productive pour le Conseil. Cette structure permettrait aux femmes de travailler sur

des questions qui les intéressent elles-mêmes plutôt que de s'enlisier dans des dédales administratifs. Trois femmes seulement s'occupent de fonctions principales et le reste sera dirigé par des "collectifs" tels que: la violence faite aux femmes, les lesbiennes, les femmes avec un handicap, Media Watch et l'Optimist (revue trimestrielle). Cette nouvelle structure permettra par conséquent une plus grande participation et un enthousiasme accru, ce qui renforcera notre groupe de lobby sur les questions touchant les femmes au Yukon.

Linda White France,
représentante régionale
Jan Wood,
ex-représentante régionale

QUÉBEC

La violence faite aux femmes: parlons-en!

Une commission populaire itinérante de Solidarité populaire Québec (SPQ) tiendra des assemblées publiques dans plusieurs régions du Québec en novembre et décembre 1991. On sera à l'écoute des gens.

Les commissaires invitent les groupes communautaires et syndicaux et les personnes soucieuses de notre avenir collectif à s'y rendre. Les participant-e-s auront ainsi leur mot à dire sur les moyens à prendre pour enrayer la pauvreté et les conséquences des inégalités sociales et pour bâtir un Québec où il fera bon vivre pour tout le monde.

Ce sera une bonne occasion pour les groupes de femmes de dire - en région et à l'échelle du Québec - que les gouvernements et la société doivent prendre leurs responsabilités face à la violence faite aux femmes. Ce sera aussi l'occasion de parler d'équité en lieu de travail, des soins de garde à l'enfance, de la double (et la triple) difficulté pour les femmes des minorités, des revendications des femmes autochtones, de la pauvreté qui se propage chez les nôtres. Les groupes de femmes ont des solutions à toutes ces injustices: ce sera une occasion d'en parler.

(Solidarité populaire Québec (SPQ) est une coalition d'une centaine de groupes communautaires et syndicaux et d'autres organismes démocratiques qui militent pour plus de justice sociale. Il n'est pas requis d'être membre de SPQ pour participer à la tournée. Pour informations, téléphoner au 514-598-2000.)

Madeleine Parent,
représentante régionale

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CCA

JUDY REBICK,
présidente

Cette année, l'Assemblée générale du CCA a franchi une étape cruciale pour le mouvement des femmes. Nous avons en effet adopté une nouvelle position constitutionnelle qui favorise l'unité parmi les Québécoises, les femmes autochtones, les femmes des minorités visibles et les autres femmes dans toutes les régions du pays. En outre, l'assemblée a voté à l'unanimité en faveur de l'action positive obligatoire aux élections du Comité de direction, en réservant tous les

postes de membres sans poste défini et une vice-présidence aux groupes sous-représentés (femmes autochtones, femmes immigrantes de couleur, femmes de couleur et femmes handicapées).

Le thème de notre assemblée, Solidarité et diversité, s'est illustré dans chaque discussion et chaque événement. Un important caucus de femmes de couleur a animé les discussions sur

diverses questions. Les femmes autochtones ont mené les débats sur la Constitution. Jamais les lesbiennes n'ont été aussi visibles. Les femmes des organisations syndicales ont elles aussi joué un rôle crucial. La représentation régionale s'est améliorée, les délégations de l'Alberta et de la Colombie-Britannique étant particulièrement nombreuses.

L'Assemblée a adopté à la quasi-unanimité une série de propositions structurelles et d'amendements aux statuts et règlements préparés par le Conseil de direction et le groupe de travail de la Colombie-Britannique sur la restructuration du CCA. Certaines de ces résolutions insistent sur la nécessité de fixer des priorités plus claires pour notre travail de campagnes. En une journée particulièrement passionnante, nous avons exploré les principales questions à l'ordre du jour. Les participantes ont pu discuter des NTR, de la Constitution, du libre-échange, de la violence faite aux femmes dans une atmosphère plus détendue. Les panels de militantes et de spécialistes ont présenté les sujets de façon intéressante et éducative.

Cette année, la culture féministe était aussi au rendez-vous. Les poètes et les chanteuses ont su nous distraire entre les séances et apporter une autre dimension à la rencontre.



COMITÉ CANADIEN D'ACTION SUR LE STATUT DE LA FEMME CONSEIL DE DIRECTION 1991-92

Présidente	Judy Rebick
Vice-présidentes	Marianne Alto Anne McGrath Marion Mathieson
Secrétaire	Shelagh Day
Trésorière	Ann Rowan

REPRÉSENTANTES RÉGIONALES

Terre-Neuve - Labrador	Vacant
Nouveau-Brunswick	Pauline Roy
Nouvelle-Écosse	Hope Fraser
Île-du-Prince-Édouard	Madrien Ferris
Québec	Madeleine Parent
Nord de l'Ontario	Susan McGee
Sud de l'Ontario	Vacant
Manitoba	Sandra Delaronde
Saskatchewan	Nayyar S. Javed
Alberta	Yvonne Stanford
C.B. Sud et Centre	Donna Cameron
C.B. Nord/Yukon	Linda White France
Territoires du Nord-Ouest	Reanna Erasmus

P.S. Les membres du Conseil de direction peuvent être rejoints en téléphonant au bureau du CCA à Toronto..

MEMBRES SANS POSTE

Judi Kwa Molas Johnny	Yukon
Flora Fernandez Ortega	Québec
Sunera Thobani	Colombie-Britannique
Salome Loucas	Ontario
Felicita O. Villasin	Ontario

PERSONNEL DU CCA

Bureau d'Ottawa
323, rue Chapel
Ottawa, Ont. K1N 7Z2
Tel (613) 234-7062

Agente de liaison
Huguette Léger

Bureau de Toronto
57 Mobile Drive
Don Mills, Ont M4A 2P3
Tél 416 759-5252
Fax 416 759-5370

Coordonnatrice générale	Alice de Wolff
Gérante administrative	Sue Birge
Agente de développement des ressources	Martha McGloin

Préposée à l'information	
Coordonnatrice du membership	Monique Deveaux
Secrétaire	Marion Bloom

Coordonnatrice de la collecte de fonds par publi-reportage	Jeri Stubbings
Réceptionnistes	Lucie Dubuc Henriette Rochon Ford

